

Projet d'évolution d'organisation de la DTSI

Dans le cadre des consultations du CSEC Covéa, **les élus UNSa sont amenés à rendre un avis** sur le projet d'évolution d'organisation de la DTSI.

La Direction met ce projet en place pour tenter de répondre à certaines difficultés rencontrées et partagées :

- qualité de service du système d'information insuffisante
- complexité et obsolescence croissante du SI
- approche trop dogmatique (provincialisation et centralisation)
- prestataires incontournables pour certains trop éloignés des attentes et exigences du Groupe.

La DTSI souhaite être plus centrée vers ses clients (métiers et marques) avec une organisation qui propose une meilleure réponse aux attentes, plus rapidement et de manière plus efficace. Pour atteindre ces objectifs, elle doit à la fois être proche de ses utilisateurs, répondre à l'exigence d'excellence opérationnelle (qualité de service) et avoir la capacité à déployer rapidement des fonctionnalités apportant de la valeur pour le Métier.

A l'occasion de ce remaniement important, la DTSI devient la DSIN (Direction des Systèmes d'Information et du Numérique).

La DSIN se réorganise en miroir des Directions Covéa en limitant le nombre de directions et de strates managériales, en s'appuyant sur des rôles transverses, avec la volonté d'urbaniser et moderniser le SI en découplant les systèmes et en accélérant les réalisations.

La DSIN souhaite mettre en place une organisation en Mode Produit qui est un modèle alternatif au mode « classique » et qui s'en distingue par une équipe pluridisciplinaire dédiée au produit, qui gère le Change (enrichissements fonctionnels) et le Run (entretien de la solution), avec un pilotage par la valeur en mode agile centré Clients.

La mise en place de ce mode produit se fera de façon progressive sur plusieurs années.

La DSIN veut également accélérer la transformation numérique des marques et métiers Covéa et Industrialiser et Automatiser les chaînes de développement, d'intégration et de déploiement.

Les principaux mouvements organisationnels sont les suivants :

- Intégration des activités liées aux parcours digitaux et d'indemnisation au sein des Solutions SI Marques
- Création d'une nouvelle Direction, interlocutrice unique de la Direction Générale Finances (DGF) qui assurera de manière optimisée et standardisée avec la DGF le pilotage des activités SI, ainsi que l'évolution et le fonctionnement des SI Finance au sens large (Comptabilité, Trésorerie et Prudentiel) et le Modèle Opérationnel SI.
- Evolution du Secrétariat Général (SG) sur le même principe vis-à-vis de la Direction Générale des Coopérations Humaines (DGCH) vers Gouvernance DSIN et Solutions Coopérations, au travers de l'outil « expression de besoins » PRISME et en pilotant la gouvernance de la DSI et de la Durabilité.
- Création d'une nouvelle direction pour renforcer la sécurité et la résilience de notre SI face aux menaces numériques croissantes. Elle assure la centralisation de la gestion des risques numériques, des activités de cybersécurité, et de la gestion des identités et des accès. Elle intègre également, la TSI conformité
- Regroupement des compétences Digitales et IA de la Direction de la Transformation et de l'Innovation (DTI) au sein de la Direction Solutions Digital, Data et IA.
- Rassemblement des compétences des usages de l'environnement de travail au sein de la Direction Solutions Technologiques et Infrastructures.
- Intégration des activités IT4IT et les Enrichir de l'Offre de Développement métier à la Direction Stratégie SI, Architecture et Cloud, ainsi que les activités du Cycle de Fabrication.
- Rapprochement des CAF internes et des compétences de la Direction Projet (pilotage de projet, conception/ développement et tests/ validation) dans les Directions Solutions.

Pour l'UNSa, ce projet d'organisation qui remet la DSIN plus en proximité des marques est une bonne chose car avoir voulu tout transversaliser et progicaliser à tout prix ces dernières années, avec une complexité très importante tant au niveau du maintien en conditions opérationnelles du SI que des projets, a conduit à une dégradation de la disponibilité des applications et à un ralentissement du delivery.

Dans cette nouvelle organisation le modèle managérial est remis à plat avec un recentrage de certaines activités de management vers des postes d'expertise. Le nombre de strates managériales passe de 5 à 4.

Au total ce sont 41 postes de managers qui sont supprimés et transformés en 26 nouveaux postes de managers et 15 postes d'expertise.

L'UNSa espère néanmoins que ce remaniement au niveau du management permettra de rétablir un équilibre entre les 3 marques, sans domination, hégémonie de l'une par rapport aux 2 autres, ce qui faisait défaut jusqu'à maintenant.

L'UNSa souhaite qu'un accompagnement tout particulier puisse se faire au bénéfice des managers qui vont basculer vers un poste d'expertise car il s'agira pour eux d'appréhender un tout nouveau métier et passer du management à des activités opérationnelles peut s'avérer compliqué et difficile à vivre.

L'UNSa encourage la DSIN à repenser également certaines architectures du système d'information pour éviter qu'une application vitale à une marque soit dépendante de la disponibilité conjointe des 3 datacenters de Covéa, cela afin de ne pas pénaliser l'ensemble du groupe en cas de dysfonctionnement d'un datacenter ou bien lors d'une attaque virale d'ampleur.

L'UNSa note également avec satisfaction qu'avec cette réorganisation les sites existants sont préservés et notamment le site de Chartres qui est pérennisé. Il n'y a pas d'impact non plus sur l'organisation du temps de travail des salariés.

L'UNSa note également positivement que cette nouvelle organisation est plus lisible, plus facilement compréhensible par les métiers.

Enfin, les managers dont les postes seront supprimés se verront appliquer le chapitre 6 de la GPEC, l'UNSa sera particulièrement vigilante à ce que les salariés concernés puissent retrouver un emploi en rapport avec leurs souhaits et à ce que personne ne soit mis sur la touche.

L'UNSa sera également attentive tout au long des phases de déploiement à la réalisation d'entretiens individuels, à l'écoute des salariés et à l'adaptation de l'accompagnement et de la communication en fonction des besoins des collaborateurs et restera vigilante quant au respect des dispositifs prévus.

Au vu de l'ensemble des éléments cités précédemment, **les élus UNSa émettent un avis favorable sur ce projet.**

Information-consultation sur le projet d'évolution d'organisation au sein de la Direction Opérations Santé Prévoyance

Les élus UNSa sont amenés à se prononcer sur le projet d'évolution d'organisation au sein de la DOSP.

Dans ses grandes lignes ce projet vise à répondre à l'exigence réglementaire induite par la future mise en place de protection sociale des fonctionnaires.

Il vise également à s'insérer dans le programme stratégique pluriannuel d'investissement dans les assurances collectives.

Il s'agit par voie de conséquence :

- D'anticiper les impacts de la perte de 100 % du portefeuille en santé individuelle actuellement géré par les équipes de Gespré.
- De réinternaliser une grande part de la gestion des contrats collectifs forfaitaires MMA actuellement déléguée auprès de Tessi.

L'objectif étant de :

- Générer une activité durable pour l'ensemble des salariés ex-Gespré.
- Proposer une qualité de gestion optimale sur le volet des collectives.
- Poursuivre la volonté de la Direction Santé & Prévoyance de gérer en interne les activités à valeur et de relation-client.

D'un point de vue organisationnel les ex-salariés de Gespré seront intégrés au sein de 3 départements de la direction des opérations à savoir :

- La relation client
- Les opérations prévoyance
- Les opérations collectives

L'UNSa salue dans le cadre de cette réorganisation, la création de 9 postes. Nous actons par ailleurs favorablement la ré-internalisation de certaines activités, ainsi Covea s'affranchit des risques induits à savoir :

- Dépendance
- Défaut de qualité de service
- Failles de sécurité en matière de système d'information
- Problèmes de coordination
- Perte de compétence et de savoir-faire

L'UNSa alerte la direction sur la qualité de l'accompagnement à apporter aux salariés concernés. Ceux-ci ayant subi moult réorganisations ces dernières années. L'UNSa rappelle aussi que la direction doit prendre les bonnes mesures pour organiser au mieux l'affectation et l'intégration des équipes impactées, avant, pendant et après le déploiement de ce projet. Conscients que l'entreprise doit s'adapter aux exigences réglementaires tout en anticipant les choses afin de garantir l'employabilité et la préservation des bassins d'emploi concernés, **Les élus UNSa votent favorablement pour ce projet.**

Information-consultation relative au projet de mise en place d'un nouvel outil d'aide à la vente pour la souscription d'une nouvelle offre forfaitaire

Les élus UNSa sont amenés à se prononcer sur le projet de mise en place d'un nouvel outil d'aide à la vente pour la souscription d'une nouvelle offre forfaitaire.

Il vise par ambitionne d'ancrer COVEA comme un acteur majeur du marché des assurances collectives. D'un point de vue opérationnel ce projet vise à :

- Mettre à disposition des agents un outil d'aide à la vente moderne.
- D'ouvrir à leur main la distribution de produits collectifs forfaitaires et par voir de conséquences de supprimer les offres de branche.

Il concernera les salariés de la DOSP en dérogation lors de certaines situations, les salariés de la DPS dans le cadre de leur activité de veille réglementaire et les inspecteurs de la protection sociale et patrimoniale dans le cadre de l'accompagnement des agents généraux.

L'outil actuel s'avérant inadapté et obsolète au regard de considérations technologiques et de sécurité informatique une solution palliative devait être trouvée.

Le choix s'est donc porté sur un progiciel proposé par l'éditeur Fast.

Bien que nous aurions aimé qu'une solution en interne puisse être développée au regard de l'activité des salariés de la DTSI et de la captivité induite auprès d'un éditeur de marché. Nous actons favorablement la solution intermédiaire consistant à sécuriser l'investissement via l'entrée au capital de la Start-up offrant cette technologie.

Conscient des enjeux et de la nécessité de cet outil ,**les élus UNSa**, restent attentifs à l'accompagnement qui sera accordé aux collaborateurs tout au long de la mise en place de l'outil et son appropriation par ces derniers, et donnent **un avis favorable à ce projet**.

Direction générale investissements - Point relatif à la politique financière

Les faits marquants 2023 montrent une amélioration sur les différents marchés :

- Marché des Actions
- Marchés obligataires et Taux
- Marché de l'Immobilier

Stratégie d'investissement : en tenant compte du contexte économique et financier, il serait opportun d'améliorer les rendements récurrents.

L'UNSA propose de prendre des participation dans les entreprises sous traitantes et prestataires afin de contrôler nos process et de les sécuriser